

Voici les nouveautés qui sont proposées concernant le Circuit Départemental Jeune pour la prochaine saison.

Pour la saison 2024/2025, le Circuit Départemental Jeune connaîtra quelques évolutions :

- Le nombre de TDJ est limité à **7** cette saison (question de place dans le calendrier), attribués par le CODEP aux clubs ayant fait la demande. A partir de la saison 2025/2026, ils ne pourront être attribués qu'aux clubs ayant organisé une rencontre départementale jeune format promobad la saison précédente.
- Le salarié du CODEP, **Antoine Charbonnet**, ne prendra plus part à l'organisation administrative et sportive des évènements jeunes (cf. document relatant de la commission vie sportive).
- Un nouveau **règlement complémentaire type** est à utiliser pour les TDJ, il est demandé par la ligue régionale pour l'ensemble des rencontres officielles organisées (hormis celles au format promobad).
- Concernant les points attribués pour le classement des jeunes par catégorie d'âge sur les TDJ : en cas de participation d'un jeune à **2 tableaux** sur un même tournoi (doubles et mixtes), seul le tableau qui aura permis au jeune de marquer le plus de points au classement sera conservé.
- Concernant la finale du Circuit (CDA en juin), les **2 qualifiés au CPPH** seront pris parmi les jeunes ayant participé à au moins un TDJ durant la saison, c'est à dire parmi les jeunes figurant dans le classement après la 6ème place de chaque catégorie d'âge.
- Un nouveau classement est mis en place pour **valoriser l'engagement des clubs au niveau départemental** auprès des jeunes de leur École Française de Badminton (EFB). Il s'agit d'un challenge inter-écoles qui intègrent les performances et les participations aux TDJ, RDJ Promobad et Plateaux Minibad, ainsi que l'engagement des clubs dans l'organisation de ces rencontres.